

La mort aime bien les pauvres

Tsunamis, cyclones, inondations, des catastrophes si peu naturelles...

lundi 4 juin 2007, par [DURAND Frédéric](#), [GOSSE Marc](#) (Date de rédaction antérieure : février 2005).

Grâce à un grand élan de générosité, les aides promises aux victimes du tsunami atteignent des sommets. Mais les pays riches ont pesé de tout leur poids pour empêcher toute annulation de la dette des pays atteints par le choc. Comme en 1995, après le passage du cyclone Mitch au Nicaragua et au Honduras (lire [L'ombre de Mitch sur l'Amérique centrale](#)). Et l'on attend toujours que soient tirées les leçons pour prévoir et limiter ce type de catastrophes, pour en éviter d'autres - notamment liées au climat - et pour reconstruire correctement.

Frédéric Durand

Les mouvements de l'écorce terrestre et l'activité volcanique ont toujours causé des destructions. Nombre de régions sont concernées, de la Californie au Japon en passant par la Côte d'Azur. Mais, à la conjonction de quatre plaques tectoniques, les pays d'Asie sont parmi les plus exposés. Entre 1990 et 2000, l'Asie du Sud-Est a connu plus de 100 tremblements de terre d'une magnitude supérieure à 6,5 sur l'échelle de Richter. En 1883, l'explosion du Perbuatan, sur l'île de Krakatau, entre Sumatra et Java, avait fait 37 000 morts, ses effets étant ressentis dans tout l'océan Indien. Pour le seul archipel indonésien, on dénombre encore 130 volcans en activité. Sans être aussi graves, de plus petites éruptions y ont entraîné le déplacement de 150 000 personnes depuis le début des années 1980 (1).

Le 26 décembre 2004, le déplacement de plus de 20 mètres des plaques tectoniques au large de Sumatra, libérant la puissance de 30 000 bombes atomiques, était inscrit dans l'ordre des réalités géologiques de la planète. Mais, passé ce constat, qui incite à l'humilité, il faut réfléchir à la dimension humaine du phénomène.

Le nombre particulièrement élevé des victimes n'est pas entièrement dû à la fatalité : les bilans tendent à s'alourdir avec la densification des établissements humains et leur concentration sur les côtes. Dans cette région du monde, en effet, plus de 70 % de la population vivent dans les zones côtières, car dépendant des ressources de la mer pour leur nourriture, leurs emplois et leurs revenus. Pour les populations paupérisées, le poisson est relativement bon marché comparé aux autres sources de protéines animales. Mais une large proportion de l'urbanisation est faite d'habitat informel, particulièrement vulnérable, et la surexploitation des ressources naturelles provoque une dégradation de l'environnement (2).

On pourra regretter que là où des mangroves (3) faisaient tampon entre la mer et les hommes, les coupes se sont multipliées, notamment pour l'élevage de crevettes destinées aux pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les mangroves protègent de l'érosion, des inondations, des effets des cyclones, des raz de marée, et contribuent à la fixation

du carbone, réduisant le réchauffement du climat. Depuis les années 1950, les deux tiers de ces forêts ont été détruits en Asie du Sud-Est, soumis à la pression du « développement » et des activités commerciales.

Il en va de même des formations coralliennes asiatiques, qui sont menacées à 80 % par la pêche à l'explosif, l'aménagement incontrôlé du littoral, l'utilisation de cyanure pour la capture de poissons tropicaux (4)... A cela s'ajoutent les effets du réchauffement climatique, car le corail est fragilisé par l'élévation de la température de la mer.

A l'évidence, même intacts, les coraux et les mangroves n'auraient pas arrêté le tsunami, mais ils auraient pu en limiter les effets. Et auraient un rôle à jouer dans des catastrophes de moindre importance.

Alors que les pays du Pacifique, Etats-Unis et Japon en tête, ont su se doter dès 1949 d'un Centre de surveillance des tsunamis à Hawaï, rien de tel n'existe pour l'océan Indien. Certes, le centre d'Hawaï a enregistré la secousse du 26 décembre et, sachant que la vague a mis près de deux heures pour attendre le Sri Lanka ou l'Inde, a pu prévoir le raz de marée. Mais il ne disposait pas des réseaux qui auraient permis de diffuser l'information.

La fatalité a sans doute joué, car le séisme s'est produit un dimanche matin. La catastrophe révèle aussi le manque de faculté d'anticipation de nombreux gouvernements : d'autres pays « pauvres », comme Cuba, ont su élaborer des politiques de prévention. De plus, à ces défaillances se serait ajouté un manque de réactivité. Ainsi, le responsable du service météorologique de Thaïlande aurait été limogé pour n'avoir pas réagi, par peur des conséquences de l'alerte sur le tourisme (5).

Tourisme qui, vu comme la panacée pour la croissance de l'économie, se caractérise souvent par un développement à court terme, sans approche planifiée, et avec des effets rapides, là aussi, sur l'environnement.

Les situations économiques difficiles, qui expliquent en partie la précarité des infrastructures locales et la rareté de l'application de normes de construction anti-sismiques, compliquent l'acheminement des secours et aggravent les bilans, mais la difficulté à dépasser les tensions politiques perturbe aussi l'action. A Atjeh, malgré l'urgence humanitaire et la trêve unilatérale demandée par le Mouvement de libération de l'Atjeh (GAM, indépendantiste), le responsable de l'armée de terre indonésienne a rappelé à ses troupes que la recherche des rebelles restait une de leurs missions. Au Sri Lanka, des voix se sont élevées contre la lenteur des secours vers le Nord, tenu par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), et les mines anti-personnel (qui, en certains endroits, ont été déplacées par la vague) font craindre pour les sauveteurs et la phase de reconstruction. Quant à la Birmanie, où la côte du Tenasserim a été fortement touchée, le manque d'information laisse penser que le bilan officiel de 90 morts pourrait cacher une réalité plus dure.

Au moins la catastrophe a-t-elle permis de reparler de la dette et de proposer le gel de sa partie publique, afin que les pays touchés puissent aider leur population plutôt que de rembourser des emprunts toujours plus lourds : depuis les années 1990, le service de la dette des pays du Sud est devenu supérieur à l'aide qu'ils reçoivent du Nord. En 2003, ils remboursaient 375 milliards de dollars quand ils recevaient 68 milliards d'aide (lire L'ombre de Mitch sur l'Amérique centrale). Dans ce contexte, on peut espérer que le débat ira jusqu'à une remise à plat de l'ensemble de cette question, sachant que le pays le plus endetté reste les Etats-Unis, avec 7 600 milliards de dettes publiques, soit cinq fois plus que tous les pays en développement réunis.

On peut aussi s'interroger sur les raisons d'une telle médiatisation. Il ne s'agit pas de critiquer ce formidable élan de générosité, bien au contraire. Il a donné, un instant, à l'ensemble de la planète une impression de grandeur et de fraternité dans la compassion. Mais il faut aussi comprendre

pourquoi l'opinion publique internationale s'est attardée sur cette détresse-là, beaucoup plus que sur toutes les autres. Il y a tant de « désastres invisibles » qui mobilisent si peu : des inondations récurrentes au Bangladesh aux réfugiés d'Afrique centrale ou du Darfour, en passant par le paludisme (2 millions de morts par an) ou le sida (2,3 millions), la sécheresse et la désertification, tous problèmes qui, concernant au premier chef les pays en développement, sont laissés à l'écart de la réflexion et de l'action.

Que restera-t-il dans quelques mois de ce mouvement solidaire ? Peut-être cette catastrophe sera-t-elle l'occasion de réfléchir à toutes les autres souffrances, que les pays « riches » préfèrent souvent ne pas voir, et de lancer, comme certains le proposent, une taxe Tobin de la solidarité ? Ce serait une mise en œuvre du principe de précaution, sinon de responsabilité, car nombre de scénarios des conséquences du réchauffement planétaire, avec l'augmentation probable des événements climatiques extrêmes, laissent envisager d'autres drames aux conséquences non moins graves.

Notes

(1) Voir le chapitre « Risques naturels et environnementaux en Asie du Sud-Est », in Michel Foucher, *Asies nouvelles*, Belin, Paris, 2002, p. 166.

(2) Voir « Conserving Our Coastal Environment », United Nations University, Tokyo, 2002.

(3) Formation végétale parfois constituée de forêts impénétrables de palétuviers, qui supportent la salinité de la mer.

(4) Voir les travaux de l'International Coral Reef Initiative.

(5) *Bangkok Post*, 5 janvier 2005.

Une reconstruction destructrice

Marc Gossé

On peut craindre, une fois encore, qu'une vision développementaliste technocratique et fonctionnaliste, sous prétexte de l'urgence et de l'efficacité, ne l'emporte sur une vision culturellement pertinente du développement, dans les projets de réhabilitation d'infrastructures et d'habitat.

Au Yémen, après le terrible tremblement de terre de 1985, l'aide internationale pour la reconstruction a abouti à une catastrophe culturelle et professionnelle aux conséquences incalculables : tous les pays ont envoyé des maisons préfabriquées, en kit, ou des plans à l'image de la typologie de l'habitat des donateurs ; le tout fut implanté dans l'urgence le long de la route nationale, loin des villages traditionnels et des champs de culture des populations. Une sorte de ville linéaire éclectique et d'une médiocrité terrible est ainsi apparue, dans un pays qui recèle pourtant l'une des plus impressionnantes traditions urbaines et architecturales fondées sur la construction en terre crue. Ainsi, des villes comme Sanaa, avec leurs immeubles en terre crue de quatre ou cinq étages, sont mondialement connues – et inscrites par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité. Et elles résistent aux séismes.

Au Maroc, à Al-Hoceima, après le tremblement de terre de 2004, dans une région rurale où l'on bâtit traditionnellement en pierre et en terre, une partie de l'aide aux familles pour réhabiliter ou reconstruire leurs maisons se fait sous forme de bons pour la distribution de sacs de ciment et de fer à béton. Cela pousse les populations à se servir de technologies et de matériaux qu'elles ne maîtrisent pas. Les savoir-faire locaux se retrouvent dévalorisés. Ce qui a de très graves conséquences pour la suite.

L'habitat traditionnel ancien a pourtant révélé dans les deux cas - yéménite ou marocain - des qualités antisismiques, les experts ayant constaté que les maisons anciennes avaient beaucoup mieux résisté que les plus récentes ; les techniques ancestrales de construction qui ont donné la preuve de leur efficacité ont été perdues.

Toute reconstruction devrait s'attacher à consolider ou à réintroduire ces techniques, avec une formation des corps de métier du bâtiment ; en s'inscrivant dans une durée évidemment incompatible avec une visibilité médiatique qui tient de l'éphémère. Pourtant, cela permettrait une conception de l'habitat à la fois respectueuse des modes de vie locaux et des impératifs de la protection sismique.

Par ailleurs, il faudrait analyser, avec sérieux, les causes humaines des catastrophes : le mal-développement, l'absence d'une politique d'aménagement du territoire prenant en compte des contraintes environnementales, le laisser-faire des pouvoirs publics vis-à-vis de l'habitat illégal et des petits commerces situés dans des zones inondables et risquées... pour éviter de reproduire ces manquements.

En fait, les agences de coopération, les ONG ou les entreprises qui interviennent dans la reconstruction véhiculent leurs modèles culturels, leurs normes, leurs typologies architecturales, leurs mécanismes de décision et d'action. Quand les autorités locales tentent d'imposer des règles locales, elles le font généralement en suivant les mêmes « mécanismes génériques » internationaux de normalisation culturelle.

P.-S.

* Paru dans Le Monde diplomatique de février 2005.

* Frédéric Durand est Maître de conférences à l'université Toulouse II - Le Mirail. Auteur de La Jungle, la Nation et le Marché ; chronique indonésienne, l'Atalante, Nantes, 2001.